

Les infos

Vendredi 9 mars 2007



LA BELLE ÉGALITÉ

Le communiqué de presse triomphant de la Direction de la communication à propos de l'obtention par la Société Générale du label égalité professionnelle restera certainement en travers de quelques gorges... cela dit, contrairement au label « social » attribué aux CRCM, le label égalité n'est accordé qu'après la remise d'un dossier de candidature étayé et accompagné des observations des organisations syndicales de l'entreprise. C'est en ce sens que la CGT estime que ce label contraindra la direction au respect de ses engagements car elle risque de perdre ce label qui n'est attribué que pour une durée limitée. Sur ce point, on peut penser que l'agitation de la Direction de la communication nous aide aussi, car en mettant ce label en avant, elle renforce l'impact qu'aurait sa perte. Comme le souligne la DRH dans ce communiqué, « ce label vient conforter notre engagement »... et c'est bien comme ça comme nous l'avons compris.

HANDICAP

Une seconde réunion de négociation s'est tenue à propos de l'insertion professionnelle des handicapés. On attend toujours le texte... mais quelques réflexions de la direction augurent de prochaines difficultés. Ainsi, les « professionnels » s'accorde-

raient à dire que « les recrutements sont difficiles ». De même, l'embauche des handicapés « mentaux » pose problème. Pour le peu de handicapés déjà embauchés, la direction n'a remarqué aucune différence – discrimination – importante de situation. Bref, on n'est pas rendu... Et ce d'autant que l'engagement proposé atteint à grand-peine 5% en 2011, ce qui sera inférieur à l'obligation légale à cette date. Pourquoi dès lors conclure un accord qui délivrerait la SG de cette obligation ?

ÇA PASSE OU ÇA CASS...

La décision de la Cour d'Appel était très attendue... Dans son arrêt du 8 mars 2007, la Cour valide les accords que nous avons obtenus sur le recours au vote électronique et qui étaient contestés par SUD et le SNB. C'est donc la fin provisoire d'un long feuilleton, débuté il y a un an, après les résultats des élections des représentants du personnel au Conseil d'Administration... dont le taux de participation avait battu des records d'abstention. L'issue ne sera pas celle voulue par le SNB qui dans une récente Info parlait de grande victoire contre la SG et mettait en doute notre propre objectivité. Les différentes organisations syndicales sont donc conviées cette semaine à rediscuter des dates des élections dans les services centraux... par vote électronique. Il est d'ores et déjà acquis que les élections devront avoir lieu dans le premier semestre, faute de quoi, en cas de contestation, il n'y aurait plus de CE, ni de délégués du personnel à partir de juillet. Bien que répétant qu'il n'avait rien contre le vote électronique, le SNB a pourtant déjà prévenu qu'il poursuivra sa logique de contestation jusqu'au bout, en nous informant de sa décision de déposer un recours devant la Cour de cassation. Ceci n'empêchera pas toutefois que, compte tenu des délais, les élections auront probablement eu lieu entre temps.



le trait de la semaine

CGT Société Générale - SPB Société Générale
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68
cgt.sg@wanadoo.fr - spb.sg@laposte.net
Internet : www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/
Intranet : Portail SG, Salariés France, Espace syndical, CGT